



Siret 828 273 555 00014

Salon d'automne de Saint Emilion – 11^{ème} anniversaire
Salle des Dominicains rue Guadet 33 330 Saint-Emilion
4 au 20 octobre 2024, 10h00 à 18h00

Pour que ce 11^{ème} Salon soit attractif, vous observerez ces quelques conseils et dispositions.

Votre stand: Il vous est demandé de soigner l'accrochage et la présentation de vos œuvres.

Peu d'œuvres suffisent pour une bonne lisibilité afin convaincre le collectionneur d'art.

Bannir la table et la chaise en permanence. Utilisez un tabouret de bar mis sur le côté pour être à la hauteur des visiteurs.

Aucun tableau posé au sol ni de manger debout le week-end.

La communication.

Pour communiquer et convaincre, nous vous conseillons soit 1 table basse maxi 50x50cm ou une caisse de vin noire intégrée dans le stand.

Pour votre stock en réserve, vous le rangerez hors de la vue du public.

En dehors des moyens de publicité mis en place par l'organisation, la réussite de ce 11^{ème} salon dépend également de vous, chers artistes pour qu'il continue d'évoluer vers l'excellence !

Chacun disposera d'un « **stand** » de +/- 5,60m de linéaire

Merci de prendre connaissance des dispositions ci-dessous :

1. Installation conviviale et participative le Vendredi 4 octobre de 10h00 à 12h00 puis ouverture vers 14h00.
2. Déchargement devant la salle et dégagement du véhicule vers les parkings. Installation ensuite (*attention à la Police Municipale*).
3. Décrochage le dimanche 20 octobre « vers » 18h00 sur décision de l'organisation, chacun participe au démontage des stands et au rangement de la salle.
4. Chacun se doit d'installer son stand et non pas de le confier à une tierce personne.
5. Une présence maximale de l'artiste sur son stand est souhaitable durant l'exposition, dans l'esprit de bon voisinage, il assurera la surveillance des stands proches et réciproquement, notez que seul l'artiste doit être présent sur stand pas une tierce personne.
6. Votre stand: pour l'homogénéité du salon, vous couvrirez vos grilles de tissu noir si possible tendu, si le noir est contraire à vos visuels, le gris foncé ou clair peut être accepté après demande motivée et acceptée. Vous pouvez disposer d'une petite table basse de la même couleur que le tissu des grilles (**max 50x50cm**) pour vos book et cartes de visite et rien d'autre.
7. Les reproductions, affiches, cartes postales, livres, produits de marketing et dérivés ne sont pas autorisés.
8. Petits produits: pas d'œuvres inférieures à **60€**. Si vous voulez conserver du stock sur votre stand, il sera stocké dans une caisse de la même couleur que votre tissu, ouverte sur le dessus, d'une profondeur maximale de 20cm et d'une largeur 1,20cm.
9. A chacun de respecter l'emplacement d'exposition attribué par l'organisation 2, 3 & 7^{ème} Arts.
10. Visuel de son stand sur 2 lignes horizontales.
11. Présentation d'œuvres originales et signées de l'artiste.
12. Toutes les candidatures seront soumises au comité de sélection.
13. Affichage des prix est obligatoire, chacun s'organisera à sa façon et de manière discrète.
14. Chaque artiste aura obligatoirement son propre terminal d'encaissement des cartes bancaires.
15. Éclairage de votre stand : vous utiliserez des rallonges électriques homologuées en bon état, spots basse-consommation pour un maximum de **100 watts** par exposant, **halogène prohibé**. Doter votre installation d'un interrupteur général facile d'accès et disposer votre installation sans risque pour le public. A la fermeture, chacun coupe l'éclairage de son stand.
16. Chaque exposant est tenu d'assurer son matériel et ses œuvres, l'assurance de 2, 3 & 7^{ème} Arts ne couvrant pas le vol.
17. Respecter la propreté des lieux, de vos stands et observer un respect scrupuleux des règles sanitaires en vigueur.
18. Interdiction de planter des clous dans les murs, de fumer et de vapoter dans tous les locaux de salle des Dominicains.
19. **Le Vernissage aura lieu le vendredi 4 octobre à partir de 18h30, salle des Dominicains.**

La réussite de ce salon dépendra de l'implication de chacun dans sa communication et de sa participation à la vie communautaire de l'exposition. Ces contraintes vous sont imposées pour une homogénéité du salon et par respect d'égalité envers tous les exposants.

J'ai pris connaissance de l'énoncé cette page et des 19 points ci-dessus et je m'engage à respecter ces règles lors de ma participation à cette manifestation. Le non respect du règlement expose l'intervention des organisateurs pour enlever tous ce qu n'est pas en accord avec le contrat que vous avez signé.

A, le Nom.....Prénom.....

Signature (précédée de la mention manuscrite lu et approuvé)



Demande d'Inscription au salon d'automne de « Saint-Emilion »

11^{eme} anniversaire

Vendredi 4 octobre au dimanche 20 octobre 2024

salle des Dominicains, rue Guadet

33 330 SAINT-EMILION

Exposition réservée aux artistes peintres, dessinateurs, portraitistes et sculpteurs

Nom : Prénoms :
Pseudonyme : N° de MdA ou d'Urssaf du limousin (obligatoire)
Tel fixe/portable : N° de Siret :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Courriel :
Site : Discipline :

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

20. Le règlement spécifique de l'expo daté, signé et lu de ses contraintes.
21. La demande d'inscription.
22. Le calendrier de vos présences.
23. Le droit à l'image.
24. Une enveloppe timbrée à votre adresse
25. Envoyer par mail (237e.arts@gmail.com) ou courrier, quelques photos de votre travail que vous présenterez lors du salon.

**Le Nombre de places salle des Dominicains est limité à :
15 peintres, 4 sculpteurs et 1 photographe.**

Toutes les candidatures seront soumises au comité de sélection.
Les candidats retenus seront informés par courriel

VOTRE PARTICIPATION : 300,00 €

INFORMATION

Le paiement vous sera demandé « après » acceptation de votre dossier et de cette manière :

Un premier chèque de 60,00 € encaissable au 1^o juin et non-remboursable en cas de désistement.

Puis 1, ou 2 ou 3 chèques selon votre choix, encaissables 1 juillet, 1 août et 1 septembre, tous à l'ordre de 2, 3 & 7^{ème} Arts.

En cas de non-acceptation de votre dossier par la commission, celui-ci vous sera renvoyé par la poste sans aucun recours possible.

Votre dossier complet doit ne nous parvenir avant le 23 mars à l'adresse ci-dessous.

ENVOYEZ VOS DOSSIERS UNIQUEMENT PAR COURRIER POSTAL

A

**Christian NAURA, Président de 2,3 & 7ème Arts
06 31 97 20 68
25, rue de Sybirol
33 270 FLOIRAC**



Fiche de communication et d'informations salles des Dominicains

Horaires : 10h00 à 18h00

Catalogue :

Nous ne ferons pas de catalogue de vos œuvres, mais seulement un flyer avec les coordonnées des exposants.
Nous vous demanderons après acceptation de votre dossier, de nous faire parvenir une photo et une définition de votre art en 10 mots MAXIMUM.

Publicité :

Une banderole sera accrochée aux grilles du parc Guadet et une à l'entrée de la salle des Dominicains.
Une sculpture monumentale sera à l'entrée de l'expo.
Affiches A3 chez les commerçants, affiches aux 2 panneaux « Decaux » de Saint-Emilion.
Promotion dans les annonces publiques, le journal municipal de Saint-Emilion, la CDC .
Promotion par notre partenaire l'office de tourisme auprès de ses adhérents et dans la catégorie « des grands Evénements ».
Communiqués de presse dans les journaux Sud-ouest et le Résistant.
Notifications dans tous les liens sociaux (FB + Twitter + Pinterest + Google + Instagram)
Publications dans les sites d'évènements gratuits (Mapado+Foxoo+Yelp+Caruso33+Sortir.eu+Agenda des Sorties....)
300 Cartons d'invitation pour les notables et vos invités.
2000 catalogues offerts par notre sponsor Boesner..
Publicités payantes Facebook et Instagram

Permanence

Votre présence est indispensable le week-end

En semaine, arrangez-vous avec l'un de vos proches voisins pour la tenue de votre stand et la surveillance de vos œuvres.

Date	3 oct	4 oct	5 oct	6 oct	7 oct	8 oct	9 oct	10 oct	11 oct
10-13H	Réservé organisation	Installation							
13-18H		Vernissage 18h30							

Date	12 oct	13 oct	14 oct	15 oct	16 oct	17 oct	18 oct	19 oct	20 oct
10-13H									
13-18H									

Informations

Siège social : 6 place Pioceau 33330 Saint-Emilion (ne pas écrire à cette adresse)
Siège administratif : 25 rue de Sybirol 33270 Floirac
Déclarée en préfecture de la gironde n° W3322019977
Siret : 838 273 555 00014
Président : Christian NAURA
Mail: 237e.arts@gmail.com
Site : www.237arts.fr



Je soussigné (e)

Prénom, Nom ou d'artiste, qualité,

demeurant à adresse

Autorise

l'association 2,3 & 7ème Arts à publier, les photos de mes créations ainsi que les photos prises lors du salon d'automne de Saint-Emilion où j'y suis représenté (e) avec mon travail, sur les supports multimédias que développe et développera pour promouvoir ses futures manifestations, le site et autres moyens, et ce, pour une période cinq ans.

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concerne est garanti.

Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Le, à

Signature